

Déclaration préalable

au vol en zone peuplée d'un aéronef circulant sans personne à bord

Arrêté du 17/12/2015 modifié relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord

Réalisée par Cyril THER - OUIWAY

Le 06/01/2021

L'exploitant

Nom OUIWAY

SIRET 87927988300018

Nom commercial OUIWAY

N° d'exploitant déclaré ED10938

Contact THER Cyril

Courriel cyrilther.ouiway@gmail.com

Téléphone 06 60 34 52 11

Contact joignable pendant les vols

Civilité Monsieur

Nom Ther

Prénom Cyril

Courriel cyrilther.ouiway@gmail.com

Téléphone 0660345211

Description des vols

Type d'opération Scénarios nationaux

Environnement En agglomération

Pilotage de l'aéronef En vue du télépilote

Scénario S3

Hauteur maximale de vol 40 m

Date des vols

Date de début de vol 13/01/2021 à 8h30

Date de fin de vol 19/01/2021 à 17h00

Zone de vol

Commune Pierres

Code postal 28130

Adresse/description du site plusieurs rues dans le secteur, exclusion des tiers.

Zone de vol détaillée



[Cliquez ici pour voir la carte interactive](#)

Aéronefs susceptibles d'être utilisés

Numéro d'enregistrement	Type d'aéronef	Constructeur	Modèle	Masse maximale (kg)
UAS-FR-208197	Multirotors	DJI	Mavic 2 Enterprise Dual	1.05
UAS-FR-67368	Multirotors	DJI	Matrice 210	6.2

Autres informations utiles

imagerie thermique

Pièces justificatives à fournir séparément

L'exploitant a été informé qu'il devait transmettre, par retour de courriel, les pièces justificatives suivantes, et que le préavis de 5 jours ouvrables ne commence qu'à réception d'un dossier complet :

- Tout document spécifique éventuellement requis par la préfecture concernée (l'exploitant a été informé que dans le cas d'une première demande auprès d'une préfecture, il devait impérativement la contacter pour connaître les éventuels documents spécifiques exigés).